



u a

REVUE DE PRESSE

v

Créée en 2012, Une autre ville aide les collectivités et les aménageurs à s'engager dans des projets urbains plus écologiques, en mettant au service des projets et des territoires ses expertises environnementales, stratégiques et opérationnelles, ainsi que ses compétences d'animation et de facilitation.

Pour enrichir nos réflexions, questionner nos pratiques et rester en veille sur les actualités urbaines et environnementales, nous en discutons constamment en équipe. Parce que des idées n'ont de suite que si elles sont partagées avec le plus grand nombre, nous mettons à disposition une sélection d'articles commentés.

NB : les synthèses peuvent parfois refléter les positions d'Une autre ville et pas uniquement celles des auteur.ices des articles.

Pour être redirigé.e vers les articles, cliquez sur les titres ou les images.

Climat-énergie : quels sont les objectifs de la SNBC 3 et de la PPE 3 ?
 BatiActu, 4 novembre 2024



Transition écologique - Politique

- Après la mise en consultation du PNACC-3, c'est au tour de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de faire leur mue. Ces plans stratégiques visent à augmenter les capacités de production d'énergies renouvelables et du nucléaire tout en réduisant les consommations d'énergie par le biais de rénovations des bâtiments.
- La trajectoire de réduction des émissions carbone est également rehaussée : -50% d'ici 2030 (par rapport à 1990) contre -40% dans la SNBC 2. La marche est haute mais le Gouvernement est confiant en misant sur la sobriété énergétique, le report modal et l'électrification des usages.

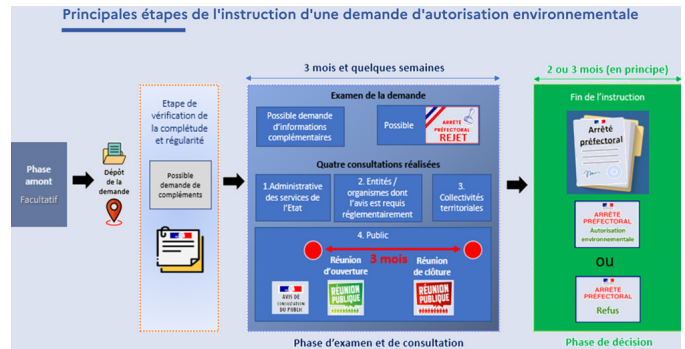
Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation : le cadre réglementaire est fixé
 Localtis, 25 novembre 2024



Nature - Juridique

- Inspirés des sites naturels de compensation (SNC) de 2016, les sites naturels de compensation, restauration et renaturation (SNCR) ajoutent des objectifs comme la compensation carbone et la renaturation dans la perspective du ZAN. Les unités de compensation, restauration ou renaturation (UCRR) peuvent être financées volontairement par des acteurs privés et publics.
- Cette législation suscite des points de vigilance : l'abandon de l'obligation de proximité géographique entre le site endommagé et le lieu accueillant les mesures de compensation est regrettable et un risque de marchandisation du vivant subsiste malgré l'interdiction de la création d'un marché secondaire.

Réforme de l'autorisation environnementale : les modalités de la procédure accélérée se précisent
 Localtis, 13 novembre 2024



Transition écologique - Juridique

- La réforme de la procédure d'autorisation environnementale issue de la loi « Industrie verte » mutualise la phase d'examen du dossier par l'administration et la phase de consultation du public (« consultation parallélisée »), autrefois réalisées successivement. La participation du public est ainsi renforcée et réalisée dès le début de la procédure.
- Les associations environnementales regrettent la réduction du délai d'instruction, qui risquent d'augmenter les risques de catastrophes industrielles. Le ministère évoque pour sa part un renforcement de la phase préalable (qui reste toutefois facultative) pour améliorer la qualité des dossiers en amont.

Congrès des maires – Difficultés de mise en oeuvre du ZAN : Catherine Vautrin à l'écoute des élus
 Localtis, 19 novembre 2024



Urbanisme - ZAN

- Le 106e Congrès des maires a placé le ZAN au centre des débats. Si l'objectif de préserver les sols naturels fait consensus, élu.e.s et sénateur.ice.s dénoncent une méthode centralisée, peu adaptée aux spécificités locales et difficilement applicable face aux contraintes économiques.
- La ministre Catherine Vautrin propose des ajustements, comme une métrique simplifiée et des assouplissements pour les projets majeurs. Par ailleurs, les collectivités territoriales sont sommées de contribuer à la réduction du déficit public dans le projet de loi de finances (PLF), ce qui semble déjà entraîner une réduction des budgets dédiés aux politiques environnementales.

Agir sur les trajectoires du pavillonnaire Institut Paris Région, 14 novembre 2024



Logement - Outil

- L'institut Paris Région se penche sur l'habitat pavillonnaire, en tant que mode de vie plébiscité par une partie des Français.e.s et en tant que typologie d'urbanisation rejetée par les environnementalistes et urbanistes. Sa discordance avec le ZAN, sa dépendance à l'automobile et le fait qu'il échappe aux réflexions stratégiques territoriales (compte tenu de son développement au coup par coup et de l'implication de multiples propriétaires) imposent en effet une attention renouvelée.
- L'institut propose un diagnostic du pavillonnaire francilien en cinq trajectoires et des pratiques participatives pour accompagner et maîtriser l'évolution de ce tissu.

Éloge des feuilles mortes, carburant indispensable des écosystèmes

The Conversation, 25 novembre



Nature - Gestion des ressources

- Et si on s'intéressait d'un peu plus près à l'emblème de l'automne : les feuilles mortes ? Bien qu'elles soient souvent considérées comme un déchet, elles sont, au contraire, une ressource essentielle pour la vie et la santé du sol forestier. Les différents types d'humus, les formes de vie variées,... chacun réagit différemment aux effets du changement climatique et sans surprise : la diversité fait la force et la résilience des sols.
- Autres ingrédients pour une bonne litière forestière : un ensoleillement modéré et une absence de tassement due au passage d'engins lourds. De quoi continuer à repenser nos modes de gestion des espaces verts et forestiers.

La ville perméable : une solution tombée du ciel ? La Fabrique de la Cité, 14 novembre 2024



Eau - Conception urbaine

- Retour (très long) sur l'histoire, les fondements, les obstacles et les perspectives de la « ville éponge » : ce changement de paradigme dans l'aménagement urbain incité par le changement climatique.
- Si de nombreuses collectivités ont amorcé le changement, pour rafraîchir les espaces urbains, y réduire le risque inondation, préserver les milieux naturels tout en accédant à quelques économies budgétaires... il reste du chemin à parcourir pour mettre l'eau au cœur de nos priorités habitantes et de nos projets de territoire.

Neutralité carbone : une forêt ne compense pas un puits de pétrole

Reporterre, 18 novembre 2024



Planification - Carbone

- La comptabilité carbone, enfant chérie de l'« aménagement durable » est chargée de biais (cf. notre P'T'REX à venir sur notre [page LinkedIn](#)). Parmi eux, la prise en compte des puits naturels, qui pourrait donner l'illusion d'une neutralité carbone sans freiner le réchauffement climatique.
- Petit rappel : scientifiquement, la neutralité carbone consisterait en une équivalence entre les émissions dues à l'activité humaine et la captation permise par l'activité humaine, en plus des puits existants donc. Autre problème : les puits de carbone sont temporaires par nature et de plus en plus évanescents avec les effets du réchauffement climatique (relargage accéléré du carbone biogénique).

Les centrales solaires au sol, nouveaux objets des paysages franciliens
 Institut Paris Région, 6 novembre 2024



Energie - Montages

- L'IPR constate une accélération dans le développement des centrales solaires au sol en Ile-de-France. Une dizaine d'installations de grande capacité sont aujourd'hui en service et une vingtaine en projet, principalement sur des espaces dégradés (friches polluées, stockage de déchets ou de remblais, anciennes carrières...). Elles deviennent un nouveau marqueur des paysages franciliens mais posent des défis environnementaux spécifiques.
- L'article rappelle qu'elles ne sont pas considérées, sous certaines conditions, comme espaces artificialisés au titre du ZAN et que le nouveau SDRIF-E interdit leur développement sur des terres agricoles, rendant de fait le développement de l'« agrivoltaïsme » complexe.

Faire confluer municipalisme et biorégionalisme 2/2
 Topophile, 11 novembre 2024



Resilience - Implication citoyenne

- Les concepts de « biorégionalisme » et « communalisme » peuvent sembler relativement abstraits ou éloignés de nos modèles sociaux actuels.
- Pourtant, cet article nous emmène dans un voyage à travers des exemples très concrets et contemporains de ces deux concepts à travers le monde, comme la biorégion de Cascadia, les initiatives permaculturelles australiennes, le syndicat de la montagne limousine, ou encore de nombreuses figures marquantes telles que le poète états-unien Gary Snyder, le géographe français Élisée Reclus, l'ostréiculteur japonais Hatakeyama Shigeatsu et l'activiste indienne Vandana Shiva.

Quatre ans après la crise sanitaire de la Covid 19, la mobilité des Français continue d'évoluer
 Cerema, 14 novembre 2024



Mobilités - Expertise scientifique

- Le Cerema Ouest publie un corpus d'études réalisées entre 2020 et 2024 permettant de rendre compte de l'évolution de la mobilité des Français.e.s depuis la crise sanitaire et plus récemment depuis la flambée des prix du carburant.
- Parmi les bonnes nouvelles pour l'environnement : les déplacements en voitures individuelles et les déplacements en avions ne sont pas revenus aux niveaux de 2019, la pratique du vélo augmente et la fréquentation des transports collectifs repart à la hausse, au premier rang desquels : le transport ferroviaire et le covoiturage. Les objectivations chiffrées de ces tendances sont disponibles pour les régions Bretagne et Pays de la Loire.

« L'écologie peut mobiliser dans les quartiers populaires »
 Reporterre, 30 octobre 2024



Resilience - Implication citoyenne

- Les quartiers populaires imperméables à l'engagement écologiste ? Que nenni ! Dans l'ombre de l'écologie institutionnalisée, à Saint-Denis, Vaulx-en-Velin, Angers..., les habitant.e.s transforment leurs modes de vie de manière très concrète et rapide (réemploi, réparation, consommation locale et bio, transmission de savoir-faire...), pas seulement pour économiser mais surtout pour nourrir le lien social et une vie digne.
- Les conditions d'émergence de cette « écologie ordinaire » ? Redonner du pouvoir d'action et renforcer le sentiment d'appartenance via des espaces partagés, la valorisation et le soutien des institutions notamment.

